Termes de Référence (TDR) de la Formation en Entrepreneuriat agricole des Élus Paysans

1. Contexte et justification

Créé en 2004, le **Réseau SOA**, Syndicat des Organisations Agricoles de Madagascar, fédère **32 Organisations Paysannes (OP)** de tailles et de statuts variés (coopératives, plateformes, associations, etc.), réparties dans **15 régions du pays**.

La vision de SOA est claire :

« D'ici 2030, SOA sera reconnu comme une structure organisationnelle et syndicale incontournable dans l'élaboration de politiques publiques agricoles équitables et inclusives, la défense des intérêts des producteurs et le renforcement des capacités des Organisations Paysannes Régionales membres, acteurs essentiels du développement rural. »

Pour atteindre cette vision, SOA s'est donné pour mission de servir et d'accompagner ses membres afin de promouvoir le rôle des OP comme :

1. **Partenaires stratégiques** des autorités publiques dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement rural ;
2. **Acteurs économiques influents**, capables de s'imposer dans les filières agricoles.

Le développement des filières agricoles et rurales constitue en effet un levier majeur de croissance économique et d'amélioration des conditions de vie en milieu paysan ainsi que à la résilience des producteurs et des systèmes alimentaires. Les OP jouent ainsi un rôle déterminant dans l'appui aux producteurs, la gestion collective et la promotion des produits locaux.

Cependant, la réussite et la durabilité de ces initiatives, il est crucial que les leaders paysans aient une maîtrise technique des filières, et surtout une solide compétence **en entrepreneuriat** c'est à dire : i) savoir identifier et saisir les opportunités, ii) gérer efficacement les ressources, iii) organiser la production, iv) assurer la rentabilité et v) accéder aux marchés.

Dans le cadre du projet FOFS financé par la GIZ via AgriCord, Réseau SOA en collaboration avec Afdi entend :

- Renforcer les capacités entrepreneuriales des **paysans membres de Réseau SOA,** bénéficiaires du projet **;**
- Renforcer la compétitivité des filières prioritaires tels que le riz, le maïs, le porc, la volaille, le maraîchage, la pisciculture, le miel, la cuniculture et les semences.

2. Objectifs de la formation

2.1 Objectif général

Renforcer la culture entrepreneuriale des élus paysans à avoir un esprit, les compétences, les outils requis pour gérer durablement des opportunités commerciales des OP.

2.2 Objectifs spécifiques

D'une manière spécifique, la formation a pour objectif de

- Comprendre les principes fondamentaux de l'entrepreneuriat et la qualité d'un entrepreneur agricole ;
- Identifier et analyser les opportunités économiques liées à leurs filières ;
- Acquérir des connaissances de base sur l'élaboration des plans d'affaires simples et adaptés au contexte paysan ;
- Développer la compétence des OP en planification et gestion d'activités commerciale ;
- Développer une vision collective et stratégique pour valoriser les productions locales.

3. Résultats attendus

À l'issue des deux (02) jours de formation, les participants auront :

- Acquis une meilleure compréhension de l'entrepreneuriat rural ;
- Élaboré des esquisses de plans d'affaires autour de leurs filières prioritaires ;
- Développé une vision commune pour dynamiser leurs OP en tant qu'acteurs économiques ;
- Identifié des pistes concrètes pour améliorer la compétitivité et la rentabilité des filières.

4. Public cible

La formation s'adresse aux **élus paysans** des OP membres, représentants des filières suivantes : semences, riz, maïs, porc, volaille, maraîchage, pisciculture, miel, cuniculture, produits d'agroforesterie et forestiers.

Notons que Réseau Soa place l'agroécologie au cœur de son action, et que les OP impliquée dans les filières citées ci-dessus membres produisent en grande partie des produits agroécologiques.

Nombre estimatif : **20 à 25 participants**.

5. Méthodologie pédagogique

La formation adoptera une approche **participative et pratique** (plus de 70% de pratique), privilégiant :

- Des exposés interactifs ;
- Des études de cas inspirées des réalités paysannes ;
- Des travaux de groupe par filière ;

- Des exercices pratiques de planification et de gestion ;
- Des échanges d'expériences entre participants.

6. Modules proposés

Jour 1

- **Module 1 : Notions fondamentales de l'entrepreneuriat rural**
    - Définition et caractéristiques de l'entrepreneur paysan.
    - Différences entre producteur et entrepreneur agricole.
    - Rôle des OP dans l'entrepreneuriat collectif.
- **Module 2 : Identification et analyse des opportunités dans les filières**
    - Lecture de l'environnement (marché, clients, concurrents).
    - Atouts et contraintes de chaque filière (riz, maïs, porc, volaille, etc.).
    - Exemples de réussites locales.
- **Module 3 : Gestion organisationnelle et leadership paysan**
    - Rôle et responsabilité des élus paysans.
    - Gouvernance interne des OP.
    - Mobilisation et fidélisation des membres.

Jour 2

- **Module 4 : Gestion économique et financière de l'activité**
    - Principes de base en gestion (recettes, dépenses, marge).
    - Suivi de la trésorerie et planification budgétaire.
    - Importance de la transparence et de la redevabilité.
- **Module 5 : Élaboration d'un plan d'affaires simplifié**
    - Étapes clés : idée → objectifs → moyens → résultats.
    - Construction d'un mini-business plan adapté à une OP ou une filière.
    - Présentation des travaux de groupe par filière.
- **Module 6 : Stratégies de valorisation et d'accès au marché**
    - Techniques de commercialisation.
    - Promotion collective et circuits courts.

- Recherche de partenariats et financements.

Le formateur est invité à avancer d'autres propositions de modules pertinents pour ces deux jours de formation.

7. Profil et compétences attendues du formateur

Le formateur (prestataire) devra :

- Avoir une solide expérience en entrepreneuriat, en particulier dans le secteur agricole et rural.
- Disposer d'une connaissance approfondie des réalités paysannes à Madagascar et des filières agricoles.
- Maîtriser les outils pédagogiques participatifs et adaptés à un public adulte ;
- Expérience avérée an animation de formation auprès des OP ou de groupements de producteurs.
- Avoir la capacité de produire un rapport synthétique, clair et exploitable en français.
- Avoir la capacité de s'exprimer en Malgache durant la formation.

8. Organisation et durée

- **Durée effective de la formation** : 2 jours pleins.
- **Lieu** : à préciser par l'organisation.
- **Participants** : 20–25 élus paysans.
- **Responsabilités de l'organisateur** : mobilisation des participants, logistique, restauration et prise en charge.
- **Responsabilités du formateur** : préparation pédagogique, animation, rapportage.

9. Évaluation de la formation

L'évaluation sera assurée à trois niveaux :

1. **Évaluation initiale (pré-test)** :
    - Identifier les attentes et le niveau de connaissance des participants.
2. **Évaluation continue** :
    - Observation des exercices pratiques, participation aux discussions et restitution des travaux de groupe.
3. **Évaluation finale (post-test et feedback)** :
    - Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation.
    - Comparaison pré-test / post-test pour mesurer les acquis.

- Recommandations pour le suivi post-formation.

10. Livrables attendus du formateur

Le formateur devra fournir les livrables suivants :

1. **Note de préparation pédagogique**
    - Plan de formation détaillé (objectifs, méthodologie, séquence pédagogique, supports prévus).
    - Adaptation des contenus aux réalités paysannes et aux filières ciblées.
2. **Supports de formation**
    - Présentations PowerPoint ou autres supports visuels.
    - Fiches pédagogiques et documents de travail destinés aux participants (guides, exercices, études de cas).
3. **Outils d'évaluation**
    - Pré-test et post-test (questionnaires ou exercices) pour mesurer les acquis.
    - Questionnaire de satisfaction pour recueillir les appréciations des participants.
4. **Rapport de formation**
    - Compte rendu synthétique de la formation (méthodologie appliquée, déroulement, niveau de participation).
    - Résultats des évaluations (analyse pré/post-test et feedback des participants).
    - Recommandations pour le suivi post-formation et le renforcement des capacités.